

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 15 septembre 2021

### ÉLECTIONS CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

#### Dépôt des déclarations de candidature

**Les élections des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Var auront lieu du 27 octobre 2021 au 9 novembre 2021 par vote électronique.**

Les candidatures sont à déclarer par écrit à la préfecture du Var selon les modalités suivantes:

- du **jeudi 23 septembre 2021 au jeudi 30 septembre 2021** (jours ouvrés)
- de **09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (clôture à 12h00 le 30 septembre 2021)**
- en Préfecture du Var – Direction de la citoyenneté et de la Légalité – Bureau des élections et de la réglementation générale – Niveau 2 - Bd du 112ème RI – 83070 TOULON

Aucune candidature ne pourra être enregistrée en dehors de ces dates et heures.

**Les candidatures à la CCIT du Var peuvent être individuelles ou présentées dans le cadre d'un groupement.** Les candidatures présentées dans le cadre d'un groupement doivent être accompagnées d'une déclaration commune signée par chacun des membres du groupement.

**Concernant l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR) Provence-Alpes-Côte d'Azur**, chaque candidat se présente avec un suppléant, qui obligatoirement est de sexe différent de celui du candidat titulaire. Les candidatures au sein d'un binôme sont indissociables et présentées de façon conjointe. Elles sont uniques et ne sont pas interchangeables : un suppléant ne peut pas l'être pour plusieurs titulaires et il ne peut pas être candidat titulaire dans un second binôme. Les candidats titulaire et suppléant appartiennent à la même catégorie, ou le cas échéant, à la même sous-catégorie sauf dans l'hypothèse où un seul siège est à pourvoir pour l'ensemble de la catégorie.

Les documents et informations utiles sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr), via le lien suivant : <http://www.var.gouv.fr/elections-2021-des-membres-de-la-chambre-de-r2517.html>

### Service de la communication interministérielle de l'État en département